

Le Monde.fr

Daniel Goldberg, Loïc Bouvard, Bernard Lesterlin, députés et membres du groupe d'amitié France-Union des Comores de l'Assemblée nationale

Renouveler l'entente franco-comorienne

LEMONDE.FR | 08.12.10 | 10h01

A quelques semaines d'élections nationales dans l'Union des Comores, nous venons d'effectuer la première mission parlementaire française dans ce pays depuis son indépendance, il y a trente-cinq ans. Les rapports entre nos deux nations ont toujours été profonds et souvent tumultueux, d'une présence française depuis 1841 dans une époque coloniale à une indépendance mal négociée, des épisodes peu glorieux de Bob Denard au statut incertain des citoyens franco-comoriens en but à des difficultés d'état-civil en France.

Le choix sans cesse réaffirmé des habitants de l'une des îles de l'archipel, Mayotte, de rester française, au point de devenir prochainement un nouveau département, à égalité de droits et de devoirs, est source d'incompréhensions réciproques, mais aussi trop souvent de drames. Nous ne pouvons nous résoudre à voir des centaines de comoriens sans visa, poussés par le décalage de développement, tenter au péril de leur vie d'atteindre Mayotte à partir d'Anjouan. Si les victimes de ces traversées s'échouaient sur les côtes de l'hexagone, la réalité de ces territoires aurait une toute autre ampleur en France.

Parce que respectueux du droit des peuples à choisir leur destin, nous ne pouvons envisager une décision qui s'imposerait aux Mahorais sans qu'ils en soient acteurs. Parce que la France doit être solidaire des Comores et que la géographie impose une logique territoriale d'ensemble, nous voulons promouvoir un développement économique régional partagé entre les quatre îles, seule possibilité d'un équilibre harmonieux dans l'archipel. Les échanges commerciaux naturels dans l'archipel, les familles mêlées depuis toujours, des langues vernaculaires très proches et le français en partage, des pratiques culturelles voisines sont des réalités que les différences de nationalité ne peuvent nier.

Ce développement partagé nécessite une desserte aérienne directe, sûre et de qualité entre l'hexagone, les Comores et Mayotte, une réflexion commune en termes d'autosuffisance alimentaire pour la gestion des ressources agricoles et maritimes ainsi qu'un schéma de cohérence économique identifiant les besoins réels de main-d'œuvre à Mayotte. De même, un plan commun de développement du tourisme, et en particulier de l'éco-tourisme autour des parcs marins de Mohéli et de Mayotte, permettrait de valoriser le patrimoine existant. L'accès à l'eau, aux soins et à l'éducation, la gestion des déchets devraient faire l'objet de coopérations approfondies. Enfin, un plan pour une meilleure maîtrise de la langue française, ciment des liens entre nos deux pays, doit être engagé, à Mayotte comme aux Comores.

CODÉVELOPPEMENT

La chaleur de l'accueil, ce désir de France exprimé par les Comoriens lors de notre mission tout comme la proximité de Mayotte imposent que le montant de l'aide aux Comores permette leur développement effectif. Si tel n'était pas le cas, la France risquerait de perdre en efficacité et en crédibilité. Pour cela, nous pouvons bénéficier de la mobilisation des nombreux franco-comoriens établis dans l'hexagone, source principale de revenus de nombreuses familles aux Comores, voire de villages entiers. Cette réalité de citoyens à la fois accueillants et solidaires est exemplaire et source d'inspiration ! Ainsi, les réalisations concrètes du Programme de codéveloppement (PCUC) portées de manière coordonnée par les acteurs locaux et la diaspora invitent à ce que la France et l'Union des Comores s'engagent rapidement à le prolonger au-delà de 2010. De même, la coopération décentralisée entre collectivités françaises et comoriennes doit progresser, à l'image de ce qu'engagent le Conseil général de Seine-Saint-Denis et l'Association des maires de Grande Comore. Pour cela, nous pouvons faciliter la création annoncée des communes comoriennes administrées par des conseils élus, en formant leurs responsables locaux.

Selon un [rapport](#) d'Isabelle Debré, quelques 70 millions d'euros sont consacrés chaque année par la France à Mayotte pour la lutte contre une immigration provenant de ses voisins contre 9,3 millions d'euros d'aide au développement des Comores et seulement 300 000 euros pour des actions de coopération régionale. Cela montre l'urgence de rendre compatibles et complémentaires le choix des Comoriens d'être indépendants et celui des Mahorais de demeurer français. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent, tant aux Comores qu'à Mayotte, et au-delà du contentieux territorial qu'il faudra bien régler, pour exprimer cette exigence de bon sens à laquelle nous voulons contribuer.

Daniel Goldberg, député (PS) de Seine-Saint-Denis ;

Loïc Bouvard, député (UMP) du Morbihan ;

Bernard Lesterlin, député (PS) de Allier.

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'**actualité**. Découvrez chaque jour toute l'**info** en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.
